### ECOLE REPUBLIQUE Place de la République 67800 BISCHHEIM

Tel 03 88 33 12 60 ce.0672777e@ac-strasbourg.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2014

#### Personnes présentes :

L'ensemble de l'équipe pédagogique Les représentants des parents d'élèves

Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie

M. Mauviard représentant des parents du collège Le Ried

Mme Marie Beckrich RASED

#### Personnes absentes (excusées):

Mme Gillot, adjointe au maire

M. Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale

Mme Schreyeck, médecin scolaire Mmes Boudjelida, Janton, Scherrer

Personnes absentes:

M. Thiriot

La réunion débute à 18h.

#### 1. PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL & BILAN DES ELECTIONS

Chaque membre du Conseil d'école se présente.

Les élections ont cette année été marquées par le nombre de candidatures: 14 candidats, 5 suppléants et 4 candidatures potentielles le dernier jour.

Le directeur remercie tous les parents qui ont aidé à l'organisation. Le taux de participation est en hausse:

	électeurs	votants	% de votants
2012 - 2013	445	227	51,01%
2013 - 2014	481	209	43,45%
2014 - 2015	506	265	52,37%

#### 2. LECTURE & APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14/06/13

2 pages avec l'ensemble des actions menées dans l'école au cours de l'année scolaire ont été rajoutées par le directeur au PV.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 3. ATTRIBUTIONS & RÔLE DU CONSEIL

Une pochette contenant des documents en lien avec le conseil d'école et les parents au sein de l'école a été remise en début de séance.

L'école possédant 14 classes, le conseil d'école est composé : du directeur de l'école, des enseignants, de 14 parents d'élèves votants, d'un représentant de la mairie ainsi que de l'IEN de circonscription. Puisque les parents sont moins de 14, tous les parents présents, même suppléants, auront droit de vote lors de ce conseil, le cas échéant.

M. Martinez reprend en résumé les missions du Conseil d'école, puis il lit le passage relatif aux parents d'élèves (« Permettre une plus grande implication des parents et des élèves ») paru dans le BO spécial « Rentrée scolaire 2014-2015 ».

Le bien-être des enfants et la co-éducation sont des termes clés et des notions assez nouvelles. A cela s'ajoute notamment la réussite scolaire, qui est une priorité depuis longtemps dans les textes officiels.

#### 4. SITUATION DE RENTREE

Le document « organisation pédagogique » présente deux erreurs concernant deux enseignants; elles seront corrigées.

#### Effectifs et caractéristiques :

L'école compte 306 élèves, effectif en petite progression par rapport à l'an dernier (298 en nov. 2013 et 274 en nov. 2012); on constate une relative stabilisation des effectifs alors qu'auparavant il y avait une chute chaque année.

Constat depuis 6 ans: il y a **plus de garçons que de filles**. Ceci a des conséquences sur l'ambiance de classe. On constate souvent que les garçons sont plus agités que les filles. Ceci est confirmé par deux enseignantes présentes dont la classe est constituée d'une majorité de garçons.

L'école a pour caractéristique de compter de **nombreuses familles (37,5%) qui parlent d'autres langues que le français à la maison**. Dans certaines classes le pourcentage est de 50% à 60%.

**Nouvelle répartition des élèves bilingues** en raison des effectifs à chaque niveau : 27 en CP, 24 en CE1 et 19 en CE2. Le découpage en CP, CPCE1 et CE1CE2 permet de rééquilibrer les effectifs mais permet aussi un brassage des élèves qui viennent en très grande majorité de la seule école maternelle du Centre.

#### 5. REGLEMENT DE L'ECOLE

L'idée est d'améliorer le « vivre ensemble » à l'école ; cela se concrétise notamment par le règlement. Il est important que ce texte ait un sens pour les parents afin qu'il en ait un pour les enfants.

M. Martinez a relevé quelques erreurs dans le texte, elles seront corrigées. Il faut également rajouter l'autorisation de figurer sur le blog de l'école à l'autorisation d'image et de son.

Concernant les **photos prises par des élèves dans la cour** : M. Martinez rappelle que le règlement interdit l'usage du téléphone portable dans l'école, incluant la prise de photos. Lorsqu'un enseignant repère un téléphone, celui-ci est confisqué jusqu'à ce que les parents viennent le récupérer à l'école.

Mme Genet demande si **le blog** sera à accès limité, suite à une demande de parents d'élèves. Cela est confirmé par M. Martinez.

M. Martinez explique ce que sera le contenu du blog : une partie « informations », une partie « projets – sorties », et une partie « journal » avec l'idée qu'une classe prenne en charge ce journal pendant une période d'un ou deux mois. Cela sera un moyen pour les enfants de donner un sens à ce qu'ils font dans l'école. Le directeur évoque aussi la possibilité pour les parents élus de participer au blog.

Les nouveaux horaires ne sont pas le choix de l'école mais de la Mairie, avec leurs avantages et inconvénients évoqués par les parents présents.

Chaque parent donne son impression sur la nouvelle organisation. On constate notamment la présence d'enfants qui attendent devant l'école à partir de 8h- 8h10.

#### 6. NOTRE COLLEGE DE SECTEUR, LE COLLEGE DU RIED

M. Martinez présente le tableau de répartition des élèves à l'entrée au collège : les chiffres sont variables d'une année à l'autre, M. Martinez constate que les collèges publics du secteur sont largement les plus demandés.

M. Mauviard est le père de deux anciens élèves de l'école aujourd'hui scolarisés au collège Le Ried et au lycée Marc Bloch. Il est représentant des parents élu au CA du collège du Ried. Il a été invité par M. Martinez pour évoquer le fait que de nombreux parents de l'école République ne scolarisent pas leur enfant au collège du Ried.

M. Mauviard se présente, il est représentant FCPE.

Il évoque un sentiment de méfiance de la part des parents envers le collège, et le fait que ce sentiment évolue lorsque les parents découvrent (à travers la scolarité de leur enfant) tous les projets mis en œuvre au sein du collège Le Ried. Le dynamisme des enseignants est mis en avant.

M. Martinez ajoute que l'école fait des projets communs avec le collège dans le cadre de la liaison CM2 – 6ème : Maths sans frontières, Prix de la Nouvelle, ... Ces projets permettent aux élèves de CM2 de se familiariser avec le collège et son fonctionnement.

M. Mauviard s'implique dans la vie du collège du Ried et cherche à améliorer la communication entre les parents, notamment via une page Facebook « Collège Ried Bischheim », et un email : <a href="mailto:parentsriedbischheim@gmail.com">parentsriedbischheim@gmail.com</a> qui permet de contacter les représentants de parents d'élèves. Le téléphone personnel de M. Mauviard: 06.11.70.06.09 Il souhaite raviver une association de parents d'élèves qui existe mais n'est plus active. Ce projet doit se faire quelles que soient les implications des parents dans d'autres associations « nationales ».

## 7. REFONDATION DE L'ECOLE: NOUVEAUX HORAIRES, NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (PROJET EDUCATIF TERRITORIAL)

Un bref échange permet aux représentants des parents d'exprimer leur sentiment sur les changements de rythme, au regard de leurs propres enfants.

Mme Fullenwarth rappelle l'organisation des nouvelles activités périscolaires (NAP) dans l'école. L'orchestre ne peut finalement plus fonctionner le jeudi pour des raisons de personnel disponible pour emmener les enfants à l'école de musique; M. Bastian a donc dû revoir son organisation.

L'ensemble des activités fonctionne maintenant correctement.

M. Martinez explique que l'école a pris l'initiative de procéder aux inscriptions par des listes affichées dans le couloir, n'imaginant pas qu'il y aurait un tel engouement.

Mme Fullenwarth explique l'ensemble des démarches qui ont été celles de la mairie pour proposer un maximum d'activités à chaque école.

Une fois établies définitivement, les listes d'activités ont été données aux écoles, et la mairie a délégué aux directeurs l'inscription des enfants aux activités. Dans toutes les écoles les directeurs ont proposé différentes méthodes qui ont plus ou moins bien fonctionné.

Pour le deuxième semestre, la mairie va proposer à chaque référent d'école (Céline Maechel pour notre école) de se charger des inscriptions. L'inscription se fera à l'école auprès des référents sur 2 ou 3 jours. Auparavant, les parents qui n'ont pas pu inscrire leur enfant au 1<sup>er</sup> semestre seront invités à s'inscrire de façon prioritaire.

Mme Ebersold évoque la possibilité pour un enfant de céder sa place au bénéfice d'un autre enfant, constatant que certains élèves s'essoufflent dans l'activité. La proposition serait d'établir une liste d'attente. Par ailleurs la durée d'une heure trente semble longue en fin de journée pour les élèves, notamment pour les petits (CP, CE1). Pour répondre à une question d'une représentante des parents, Mme Fullenwarth précise que le fonctionnement par trimestre (et non par semestre) a été refusé par M. Gleitz (volonté d'un suivi long pour mener les projets).

La discussion porte ensuite sur les modalités d'inscription pour le deuxième semestre. L'idée est proposée par Mme Baldeweck de mettre des urnes par activité, évitant la « course à l'inscription » qui a été constatée au premier semestre. Le référent d'école procéderait ensuite à un tirage au sort parmi les demandes. Plusieurs parents soutiennent cette proposition, soulignant la difficulté pour certains parents d'être présents tôt le matin pour faire l'inscription de leur enfant.

M. Jaegert intervient pour poser la question de la responsabilité des élèves sur le quart d'heure de 15h45 à 16h. Il souligne l'engagement de la mairie dans l'organisation des NAP, gratuites, et du périscolaire à un coût moindre pour les familles.

#### 8. L'ASCERB

Il a été question de dissoudre l'association de l'école en 2013-2014. M. Martinez souhaite reposer le problème à la prochaine assemblée générale.

Le détail réactualisé du bilan financier de la kermesse fait partie des documents de la pochette donnée à chaque participant.

#### 9. PROJETS

#### Partenariat avec l'Allemagne

Les échanges avec l'école de Diersheim se poursuivent mais ses 5 classes ne suffisent plus aux demandes de notre école. Aussi nous avons pris contact avec une autre école située à Freistett dans le même district que Diersheim (commune de Rheinau dans l'Ortenau). Notre demande est en attente d'une réponse pour la semaine prochaine. 9 classes seraient alors concernées au lieu de 5 actuellement.

#### Cross de l'école

M. Happel et Mme Pencreac'h ont simplifié et raccourci le parcours du Cross de notre école. M. Happel en a assuré l'organisation. M. Martinez les remercie au nom de l'école pour l'efficacité de leur travail. La remise des médailles aura lieu à l'occasion de la fête de Noël.

#### **Projet informatique**

Depuis la rentrée, 5 vidéoprojecteurs ont été installés et 15 ordinateurs portables sont actuellement disponibles depuis peu pour les classes. Des bornes Wifi ainsi qu'une prise pour chaque classe permettent un accès à Internet dans les salles.

Parallèlement, un petit serveur permet de centraliser l'enregistrement des données de chaque classe.

Mme Ebersold nous invite dans sa salle et nous fait une démonstration des possibilités apportées par cette technologie.

#### 10. HORS ORDRE DU JOUR

Mme Ozel évoque auprès de Mme Fullenwarth la dangerosité de la petite porte rue des Pompiers (sortie des CP), de nombreuses voitures passant trop vite sur la route (conducteurs non concernés par la sortie d'école). Celle-ci répond que la mairie a rencontré le service de la police municipale responsable des sorties d'écoles. La question se pose dans de nombreuses écoles.

La proposition est faite par une maman de mettre en place des barrières ou des chaînes. Mme Fullenwarth explique que cela impliquerait les parents dans le fonctionnement au quotidien (pas de personnel affecté spécifiquement).

M. Martinez rappelle que tous les sujets à aborder doivent être inscrits à l'ordre du jour, il est donc nécessaire de conclure. Il peut être envisagé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Pour terminer Mme Fullenwarth évoque le fait que les aides demandées à la mairie pour les classes de découverte seront votées au prochain conseil municipal.

Clôture de la réunion à 20h11.

secrétaire de séance: Rozenn Pencreac'h

compte rendu rédigé par P. Martinez le 26/11/14, relu le 26/11/14 par R. Pencreac'h